



Arc Club Saint Lois Inscriptions 2022-2023



Cadre réservé au club :	<input type="checkbox"/> fiche inscription remplie	<input type="checkbox"/> certificat médical	<input type="checkbox"/> règlement licence	<input type="checkbox"/> commande tee-shirt	<input type="checkbox"/> inscription FFTA
--------------------------------	---	--	---	--	--

Pour faciliter le traitement informatique de votre licence merci de remplir TOUS les champs de cet encart DE FAÇON LISIBLE et de nous retourner le dossier signé dans son intégralité.

NOM :	nom de naissance :	Photo : Indispensable pour les nouveaux archers
Prénom :		
Date de naissance :	à	
Adresse :		
N° tél fixe :	Portable :	
OBLIGATOIRE pour recevoir la licence. Merci d'inscrire votre mail de façon bien lisible :		
Mail@.....		
Autre Mail@.....		
Armes pratiquées : Arc nu - Arc classique viseur - Arc à poulie - Arc à poulie nu - Arc chasse - Arc Droit		

<u>Jeune (-18ans)</u>	<u>Adulte « loisir »</u>	<u>Adulte « compétition »</u>	<u>Découverte</u> (à partir du 1er mars)
80 €	100 €	105 €	25 €

Règlement	tarifs	réduction
Montant de la cotisation choisie :	80 € - 100 € 105 € - 25 €	X
Déduction famille (à compter du 2ème membre)	- 5 €	X
Carte KIOSK (3-25 ans) N° ticket : _____	- 3 x -9 €	X
Carte SPOT 50 (11-15 ans) : N° ticket : _____	maxi 25 €	X
Atouts Normandie (15-25 ans) : N° carte : _____code :.....	maxi 30 €	X
Pass'Sport (6-17 ans, bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire)	- 50 €	X
ANCV (chèques vacances, chèques sport)		X
TOTAL		
Règlement : <input type="checkbox"/> chèque encaissement direct <input type="checkbox"/> chèque encaissement différé <input type="checkbox"/> espèces		

Je souhaite bénéficier du kit du club (carquois, flèches, fausse corde) :	45 €	
Je souhaite bénéficier du kit du club + t-shirt floqué du club :	60 €	
Je souhaite acheter le t-shirt brodé du club : Précisez la taille (S-M-L-XL-XXL)	20 €	
TOTAL		
Règlement : <input type="checkbox"/> chèque encaissement direct <input type="checkbox"/> chèque encaissement différé <input type="checkbox"/> espèces		

CERTIFICAT MEDICAL

Pour les **ADULTES**, conformément à la Loi n°2016-41 du 26 janvier 2016, le certificat médical ne sera exigé qu'une fois tous les trois ans (au lieu d'une fois par an) pour la pratique du tir à l'arc.

Pour pratiquer le tir à l'arc en compétition il faut que le certificat médical précise « absence de contre-indication à la pratique « en compétition »

Pour les années intermédiaires, merci de remplir le questionnaire de santé joint à la demande d'inscription.

Je soussigné(e)..... atteste avoir répondu négativement à chaque rubrique du questionnaire de santé.

Pour les **MINEURS**, conformément au décret n°2021-564 du 7 mai 2021 et à l'arrêté du 7 mai 2021, le certificat médical n'est plus obligatoire si le mineur a répondu négativement à l'ensemble des interrogations du questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

Je soussigné(e)..... atteste que mon enfanta répondu négativement à chaque rubrique du questionnaire de santé.

Informations indispensables pour les archers mineurs

Responsables légaux

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : Téléphone mobile :
Adresse mail :

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : Téléphone mobile :
Adresse mail :

Autorisation des responsables légaux

Nous, soussignés M. Mme
responsable de l'enfant (NOM, Prénom)

- Autorisons l'enfant à quitter seul le lieu d'entraînement à la fin des cours.
- N'autorisons pas l'enfant à quitter seul le lieu d'entraînement à la fin des cours.
- Autorisons le personnel d'encadrement et les autres parents à transporter l'enfant dont le nom est cité ci-dessus dans leurs véhicules personnels dans le cadre des activités sportives du club (rencontres jeunes, compétitions, stages...).
- Autorisons l'Arc Club Saint Lois, s'il n'arrive pas à me joindre, à prendre toute mesure d'urgence nécessaire tant médicale que chirurgicale, y compris l'hospitalisation.
- Autorisons l'Arc Club Saint Lois à publier sur son site internet et sa page Facebook des photos représentant mon enfant dans le cadre des manifestations auxquelles mon enfant a pris part.

Informations indispensables pour les archers majeurs

- J'autorise l'Arc Club Saint Lois à publier sur son site internet et sa page Facebook des photos me représentant dans le cadre des manifestations auxquelles j'ai pris part.

En devenant licencié du club, je m'engage à respecter le règlement intérieur (visible dans le local matériel) ainsi que d'éventuels protocoles émis par l'Etat ou la FFTA pour des raisons de sécurité.

Date et signature(s)



A CONSERVER PAR L'ARCHER

Horaires d'entraînement

	LUNDI	MERCREDI	VENDREDI	SAMEDI
10H-12H				Débutants 1 ^{ère} année et Initiés
18H-20H	Débutants 1 ^{ère} année	19H30-22h Initiés		
20H-22H	Initiés			
	En extérieur à partir d'avril-mai 2022			

Les archers initiés peuvent venir s'entraîner aux horaires réservés aux débutants mais priorité sera donnée aux débutants pour le matériel et les cibles sur ces créneaux.

Membres du Comité Directeur

Secrétaire

Gilles BERREE
06.33.03.96.76

Président

et contact compétition

Gabin MASSON
06.51.89.54.12.
president@arcclubsaintlois.fr

Trésorier

Jean-Pierre MASSON
06.04.46.31.45
tresorier@arcclubsaintlois.fr

Vice-Président

et assistant entraîneur

Laurent NICOLLE
07.87.23.93.28

Siège social de l'ACSL

65 rue de la fontaine
50000 Saint-Lô
president@arcclubsaintlois.fr

Membres

Jean-Bernard LANON (Entraîneur)
Fabrice LECOCCQ (Assistant entraîneur)
Titouan BERREE (Assistant entraîneur)
Maud POUILLY (Initiatrice)
Bérengère MARIE
Linda TROADEC